



OBSERVATOIRE DE LA PARITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 16 Juin 2010

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Réforme des retraites: un pas de plus pour les femmes!**

Chantal Brunel salue la prise en compte des indemnités liées au congé maternité dans le calcul de la retraite. C'est un pas significatif pour ces millions de mères qui n'auront plus à vivre la grossesse comme un moment de rupture dans leur carrière professionnelle.

En outre, il était grand temps que les entreprises qui ne respectent pas l'obligation de diagnostiquer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes soient sanctionnées! Mais la fin des écarts de salaires – principal facteur d'inégalité dans le cadre de la retraite – est encore une priorité, une exigence de justice sociale.

Le Gouvernement, même dans ce contexte de difficulté, peut aller plus loin: à quand la mise en place de mesures simples et peu coûteuses comme par exemple le partage des droits à la retraite dès la prononciation d'un divorce?

L'élan est donné : n'arrêtons pas là nos efforts!

**Chantal Brunel**

Rapporteuse Générale de l'Observatoire de la parité  
entre les femmes et les hommes

Députée de Seine et Marne